



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 30 Mars 2023

Nombre de membres :	
En exercice	14
Présents	8
Votants	9
Pouvoirs	1

Date de convocation : 23 mars 2023

Date d'affichage : 23 mars 2023

Le trente mars deux mil vingt-trois, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Étaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Françoise WEINEL ; Benoît COUTANT ; Mathieu GAULTIER ; Florence DEBRUYNE.

Absents excusés : Virginie MOREAU ; Sébastien BOUZINARD ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE ; Laurent MALEVAL ; Aurélien HERISSON

Pouvoirs : Laurent MALEVAL (pouvoir à Alain RESPLANDY-BERNARD)

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20230330_D0014

Objet : Convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine – Peintures murales de la Chapelle Sainte Cécile

Madame le Maire rappelle le projet de restauration des peintures murales de la Chapelle Sainte Cécile.

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Considérant la convention proposée par la fondation du patrimoine qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'appel aux dons qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

La convention est soumise aux membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE la Convention de collecte de dons de la Fondation du Patrimoine pour financer la restauration des peintures murales



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FLÉE

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents à intervenir dans ce cadre.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	9
--------	---	------------	---	------	---

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **31/03/2023**

Publication par voie électronique le **31/03/2023**

Le Maire,

Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

Dominique MANCEAU